COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 05 AVRIL 2023

Secrétaire de séance :

Jean-Claude BRUS et Caroline ODE

Secrétaire : Cécile DELORME

Présents : Cyrille AUMAGE, Jean-Claude BRUS, Laurence CHAUDET, Jean-Luc DESSALES,

Caroline ODE, Joris TOPART. Absents: Michel FRANCOIS

Sont également présents : Mr Philippe CANOVAS, Cécile DELORME

Pouvoir : Anne-Lise PEYSSON donne pouvoir à Cyrille AUMAGE, Axelle ROLLAND donne

pouvoir à Laurence CHAUDET

ORDRE DU JOUR:

Budget Commune:	Budget Service Assainissement:
➤ Vote du CA 2022	➤ Vote du CA 2022
➤ Vote du CG° 2022	➤ Vote du CG° 2022
Affectation du résultat 2022	➤ Affectation du résultat 2022
➤ Vote du taux des 4 taxes 2023	➤ Vote du budget 2023
➤ Vote budget 2023	. see all badget 2025
Reversement de la Dotation Voirie 2023 à la CCBDP	
Informations et questions diverses	

Mr le Maire ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue à Mr Philippe Canovas, Conseiller aux décideurs locaux de la DDFIP.

Mr le Maire présente les condoléances de la Municipalité aux familles de Mme Richard Martine, Mr Armand Bruno (père d'Axelle Rolland), Mr Sagnal Raoul, Mme Eymard Ginette (fille du Martyr de St Pons, Mr Stanislas Gras) décédés courant mars 2023.

1) **VOIRIE 2023**

Délibération pour reversement de la Dotation globale Voirie à la CCBDP. Vote du reversement de la dotation : POUR à l'unanimité.

2) ARRET DE BUS DE LA BONTE :

Accord à l'unanimité pour les localisations proposés par les services de la région AURA. Le conseil municipal propose que le dossier foncier (acquisition de terrain) soit traité par le département de la Drôme.

3) **BUDGET GENERALE**:

Compte administratif et compte de gestion 2022

3.1 Fonctionnement:

Dépenses 436 030,97 €

Recettes 455 760,72 € Excédent 19 729,75 €

Excédent cumulé : 311 313,75 €

3.2 Investissement:

Dépenses 258 720,15 €

Recettes 27 551,47 €

Excédent - 231 168,68 €

Excédent cumulé +69 619,11 €

3.3 Budget général 2023

Section fonctionnement:

Dépenses

451 953,16 €

Recettes

787 274,75 € y compris l'excédent repoté.

Nota : facturation du Budget Général à Annexe

Employé Communal :

22 000 €

Employé Secrétariat :

3 000 €

Camion

1 000 €

3.4 Budget Général 2023

Section investissement:

Dépenses :

413 329,11 €

Recettes:

413 329,11 €

Le compte administratif et le compte de gestion sont votés à l'unanimité en l'absence du Maire. Le budget 2023 est voté à l'unanimité.

4) BUDGET ASSAINISSEMENT:

4.1 Investissement:

Dépenses : 4

45 767,5 8€

Recettes:

40 092,00 €

Excédent:

-5675,58€

Excédent cumulé :

158 839,42 €

4.2 Fonctionnement:

Dépenses :

75 504,34 €

Recettes:

70 817,96 €

Excédent

-4686,38 €

Excédent cumulé 218 667,62 €

<u>Nota</u>: Il est_précisé que la totalité des factures de 2021 et 2022 n'est pas été comptabilisée puisqu'une partie est en cours d'établissement.

Mr Canovas précise que le délai de prescription est de 4 ans pour les factures d'eau et d'assainissement.

4.3 Budget 2023:

Fonctionnement:

Dépenses:

155 232.62€

Recettes:

305 232.62€

4.4 Investissement

Dépenses :

426 531.42 €

Recettes:

426 531.42 €

5) VOTE DES 4 TAXES:

Taux identiques à ceux de 2022.

Vote à l'unanimité.

TFB 24.02

TFNB 85.89

THAB 16.61

CFE 17.24

6) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS:

Vote à l'unanimité.

7) DIVERS:

La taxe sur les logements vacants sera votée au prochain Conseil Municipal.

La séance est levée à 21h30

A.